



Mois des fiertés LGBTQIA+ l'intersyndicale de l'éducation appelle à défiler

Il est temps d'assurer l'inclusion et la visibilité de toutes les personnes LGBTQIA+, tout en assurant leur protection : c'est le mot d'ordre des marches des fiertés 2024. Elles sont de plus en plus nombreuses sur notre territoire d'avril à octobre, mais leur réussite nécessite un maximum de participant·es. Aussi notre intersyndicale de l'éducation invite tous et toutes les syndiqué·es qu'ils soient LGBTQIA+, proches, ou citoyen·nes à participer aux marches des fiertés en masse partout dans le pays.

Les démonstrations festives de la diversité sont autant de résistances à la grave dégradation du débat public sur la diversité, aux actes et aux idéologies violentes et discriminatoires contre les personnes LGBTQIA+. Ce sont autant de moments de visibilité essentiels pour rappeler que nous sommes toutes et tous égaux et égales, pour permettre à tout·e personne LGBTQIA+ de s'identifier à un groupe inclusif et de faire face à ces trop nombreuses attaques.

C'est particulièrement sensible pour toutes et tous et singulièrement les personnels de l'éducation parce que :

- l'actualité est marquée par une augmentation des actes LGBTIphobes de plus en plus violents, et des offensives transphobes, guidées en premier lieu par la droite et l'extrême droite.
- La loi de la honte votée par le Sénat, avec la lâcheté du Gouvernement se limitant à émettre un avis de sagesse, remet en cause les droits des mineur·es trans et leur accompagnement médical. Cette focalisation du débat sur l'infime partie des enfants trans pris en charge conduira inévitablement à les mettre en danger, en plus de continuer à oublier la large majorité non prise en charge.
- Depuis le mois de janvier, notre société a pris conscience des manquements importants d'établissements privés sous contrat en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle, et dans l'application de la circulaire de septembre 2021 sur l'accueil des élèves trans. Cela contribue aussi à mettre en danger des enfants et des jeunes, en laissant libre cours à des discours et pratiques LGBTIphobes.
- Les deux premiers lieux de discrimination pour les personnes LGBTQIA+ sont, de manière constante, le milieu scolaire et universitaire et celui du travail.

**Personnels de l'éducation :
toutes et tous dans les marches des fiertés !**

Le 6 juin 2024